

Octobre 2012

N° 21

# La lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le Pôle Lutte contre l'Illettrisme &amp; la Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région &amp; de l'ANLCI

## Sommaire

### ◆ DES RENCONTRES ET DES ECHANGES...

- Retour sur la journée nationale de restitution de l'expérimentation : « Renforcer les compétences de base en apprentissage » p.1

- Retour sur la conférence « FLI » animée par Anne Vicher au Crefor p.2

### ◆ ACTUALITES REGIONALES...

- Lutte contre le décrochage scolaire en Haute-Normandie p.3

- Hervé Fernandez, invité par le Préfet de Région dans le cadre du SPER p.3

### ◆ QUELQUES BRÈVES NATIONALES...

p.4

### ◆ A VOS AGENDAS...

p.5

### ◆ QUELQUES IDÉES DE LECTURE...

p.5.6

## DES RENCONTRES ET DES ECHANGES...

### Retour sur la journée nationale de restitution de l'expérimentation « Renforcer les compétences de base en apprentissage »

Le 5 juillet dernier, l'ANLCI organisait à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris une journée nationale de restitution de l'expérimentation « Renforcer les compétences de base en apprentissage » qu'elle mène depuis 2009 dans 9 régions de métropole et d'outre-mer, auprès de 50 CFA volontaires, avec le soutien du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ), de la Fondation BTP Plus et du ministère de l'Outre-mer.



Les partenaires de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme impliqués dans la formation des apprentis ont constaté que certains d'entre eux, notamment au niveau V (CAP) présentent de très graves difficultés face aux compétences de base. Ces difficultés constituent elles-mêmes des obstacles importants dans le cadre de leur parcours de formation dite « générale » et hypothèquent leur accès au diplôme.

L'objectif de cette journée était de faire connaître les outils et les pratiques formalisés dans le cadre du projet, les recommandations et les démarches. Cette journée a également permis d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : Quelles solutions proposer aux jeunes en difficulté avec les compétences de base ? Comment agir ensemble ? Comment intégrer cette démarche dans le projet d'établissement ? En quoi l'expérimentation a-t-elle fait évoluer le regard des acteurs sur les enjeux de la maîtrise des compétences de base des apprentis ?

Aujourd'hui, une étape a été franchie avec la construction d'une boîte à outils, véritable « mode d'emploi » pour agir et mettre en place un plan d'action pour renforcer les compétences de base des apprentis dans les CFA.

Dans le cadre de cette expérimentation, des solutions concrètes pour sécuriser les parcours de formation des apprentis ont été proposées aux CFA, ce qui a permis la construction d'outils communs mis à disposition par l'ANLCI dans la boîte à outils remise aux quelques 250 participants présents. Ces outils sont à prendre en compte dans une démarche globale de projet préconisée par l'ANLCI et permettront aux équipes de direction de structurer une réflexion collective et aux équipes pédagogiques de s'outiller.

Les documents sont téléchargeables sur <http://www.anlci.gouv.fr/>

Pour plus d'informations sur cette journée, les ateliers, les intervenants... <http://www.anlci.gouv.fr>

## Retour sur la conférence « FLI » animée par Anne Vicher au Crefor

Retour sur la conférence organisée par le Pôle lutte contre l'illettrisme sur le Français Langue d'Intégration intitulée « Formalisation d'une démarche d'enseignement/apprentissage du français aux migrants venus s'installer durablement en France »

Le Crefor a organisé le 6 septembre dernier une réunion de présentation du Français Langue d'Intégration en invitant une de ses conceptrices et rédactrices du référentiel du même nom, Madame Anne Vicher du cabinet Ecrimed.

Cette conférence fut donc l'occasion de préciser la philosophie de cette nouvelle approche de l'enseignement de la langue française ainsi que les modalités pour les futures actions de formation destinées aux migrants.

### « ...le FLI n'est pas une nouvelle discipline... »

Comme il fut rappelé, le FLI n'est pas une nouvelle discipline tout au plus une orientation du FLE (français langue étrangère) visant à favoriser un usage au quotidien du français pour pouvoir vivre en France.

Pour un migrant souhaitant s'installer durablement il s'agit donc de lui permettre d'en maîtriser les bases pratiques pour affronter toutes les situations qu'il rencontrera. La mission du FLI est donc bien l'intégration comme le I à la place du E l'annonçait, peut être en y mettant visiblement les points sur ce i alors que la plupart des formateurs FLE pratiquent les apprentissages linguistiques depuis longtemps dans cette optique. Mais cette orientation affirmée les confortera dans leur travail qui sera par ailleurs facilité et mieux structuré par ce référentiel «Français Langue d'Intégration».

### « ...Il ne s'agit pas seulement de s'intégrer dans un espace francophone mais bien dans la société française... »

Le terme d'intégration s'entend également dans le FLI par la connaissance des grands principes républicains. Il ne s'agit pas seulement de s'intégrer dans un espace francophone mais bien dans la société française.

Il sera attendu que les contenus de formation croisent donc les apprentissages proprement linguistiques avec ces grandes notions alimentant le pacte républicain.

Car si la langue est le résultat d'une culture, une histoire, un savoir vivre, pour la France elle s'inscrit aussi autour de principes dits « républicains » comme la laïcité, «l'égalité homme femme», la liberté d'expression, la solidarité, une conception particulière aussi de l'espace public etc.

Le F.L.I. vise donc aussi bien l'appropriation de la langue au quotidien que son substrat, celui d'une société à une époque donnée.

C'est une démarche didactique basée sur la nécessité pour intégrer une compétence de connaître à quoi on s'intègre. Cette démarche tient compte à la fois du contexte et du public comme peut l'être par ailleurs le F.L.P. (français langue professionnelle).



Sur les nouvelles modalités, la D.A.I.C. (Direction de l'Accueil, l'Intégration, la Citoyenneté) a rappelé la nécessité d'une labellisation « F.L.I. » pour les organismes envisageant la formation et la délivrance d'attestation de niveau indispensable pour les futures demandes de naturalisation et de carte de résident. Ce niveau est fixé, à ce jour, à la maîtrise du niveau B1 oral dans le cadre européen commun de référence des langues (C.E.C.R.L.) pour la demande de nationalité et A2 pour celui d'une carte de résident. Cette délivrance d'attestation de niveau fait foi pour les démarches administratives. Elle est la grande nouveauté du dispositif.

Jusqu'à maintenant cette exigence de niveau de langue, dans les textes depuis 1945 mais surtout dans les faits depuis 2006, se vérifiait dans un contexte administratif lors des démarches. Elle s'appréciait sans vraiment de cadre de référence.

Les associations proposant des ateliers sociolinguistiques seront concernées par les mêmes orientations mais un agrément attribué par la DRJSCS leur sera simplement nécessaire.

Une nouvelle circulaire sur les conditions de naturalisation doit sortir très prochainement en attendant celle de janvier 2013 qui doit cadrer l'ensemble du dispositif. Les conditions d'accès à la nationalité semblent assouplies, (délai de 5 ans et non plus 10 ans, suppression du CDI obligatoire...) par contre un niveau de langue de référence est toujours exigé sauf pour les plus de 65 ans.

Il pourra éventuellement lui aussi être modulé à l'avenir et amener les acteurs de terrain à se positionner dans les méandres des politiques d'intégration, au « Fli de l'eau ».

Le cours général de la linguistique semble, par contre, suivre une pente désormais bien marquée. L'essentiel est qu'il débouche sur des formations vraiment profitables en quantité et qualité pour les migrants concernés.

## ACTUALITES REGIONALES...

### Lutte contre le décrochage scolaire en Haute-Normandie...

L'association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), en partenariat avec Trajectoires-Reflex et une trentaine d'organisations, a organisé en septembre 2012 la cinquième journée nationale consacrée au refus de l'échec scolaire. L'occasion pour la chargée de mission régionale, Catherine Belmans, de faire un point sur notre Région.



Notre région est une région jeune, et la réussite éducative de ces jeunes est un enjeu social déterminant pour son développement et son équilibre.

Chaque année, un nombre significatif de ces jeunes « décrochent » ou sont « décrochés », rompent leur formation, et pourtant n'occupent aucun emploi, n'engagent aucune autre formation.

Ces jeunes sortent du système éducatif sans aucune qualification professionnelle ou diplôme, alors qu'en France, le lien entre qualification et emploi est très significatif, et que dans notre région plus particulièrement, le taux de chômage des 15-24 ans est très au dessus du taux national, lui même au dessus de la moyenne de l'Union Européenne ( Eurostat/ analyse DARES n°13 février 2012).

Les pouvoirs publics consacrent d'importants moyens pour l'accès à la qualification des jeunes, en termes financiers et par la mobilisation des réseaux dédiés : La mission générale d'insertion et les missions locales pour les plates-formes de lutte contre le décrochage mises en place dans l'Académie ( circulaire Education Nationale du 9/02/2011), l'accompagnement des jeunes décrocheurs confié aux missions locales dans le cadre de l'accord national interprofessionnel de 2011 coordonné par la DIRECCTE , la formation des jeunes apprentis comportant des mesures d'accompagnement spécifiques conduite par le Conseil Régional.

Au delà du constat que la rupture des parcours et le décrochage sont un risque d'impasse pour l'avenir de ces jeunes, l'enjeu est non seulement de les prévenir autant que possible , mais aussi et surtout de permettre à ces jeunes de « raccrocher », de retrouver un projet, une motivation pour aborder une nouvelle trajectoire .

En Haute-Normandie, des expériences ont eu lieu dans le cadre des « appels à projets HIRSCH », l'ancien Haut-Commissaire aux Solidarités actives.

Elles ont anticipé la mise en place des plates-formes de décrochage, et favorisé la création de partenariats locaux permettant d'avancer concrètement pour trouver des solutions adaptées avec ces jeunes : un retour en formation initiale, générale ou professionnelle, un nouveau projet de formation en alternance, un accompagnement vers l'emploi...

C'est dans ce cadre que s'est tenu un colloque international au Havre « du décrochage à la réussite » les 24 et 25 novembre 2011, et que se sont organisées les « plates-formes de lutte contre le décrochage » pilotées aujourd'hui par le Rectorat.

C'est donc tout naturellement que des représentants de l'Éducation Nationale, de missions locales et la chargée de mission régionale ANLCI ont participé à la 5ème journée du refus de l'échec scolaire de l'AFEV et de ses partenaires , et au grand débat public qui s'est tenu le 19 septembre dernier à Paris, sur le thème « le décrochage ».

Ce débat a été introduit par le Ministre de l'Éducation Nationale Vincent PEILLON qui a insisté sur le rôle de l'école élémentaire pour prévenir les risques de décrochage, et à l'importance du socle de compétences pour les enfants, et clôturé par madame George Pau Langevin , ministre en charge de la réussite éducative.

Les débats et les interventions des experts ont porté sur les facteurs et les effets complexes des décrochages, à la fois familiaux, sociaux, et liés aux fragilités des savoirs et aux échecs, mais aussi, et surtout, sur les expériences qui permettent à des jeunes de « raccrocher », sur l'importance des relations entre les familles et l'école, sur le besoin des jeunes de retrouver confiance en eux et dans les adultes qui les accompagnent.

C'est ce que confirme la plate-forme de notre région, une grande part des décrochages se passent en classes de 4ème et de 3ème, et prennent des formes très diverses, rendant souvent complexe l'anticipation.

C'est la raison pour laquelle des solutions sont imaginées et construites en approchant le décrochage comme un événement dans les parcours individuels de ces jeunes.

Ainsi, les partenariats se nouent et s'organisent sur ce qui gagnera à être mieux éclairé : ces jeunes vont devenir des adultes, et dès lors que nous constatons que le chômage éloigne aujourd'hui de plus en plus de l'emploi ceux qui y sont confrontés, cela nous impose d'agir, et bien davantage pour les jeunes qui sont décrochés, sur tous les déterminants sociaux qui influenceront « la succession des événements et des positions occupées par un individu tout au long de sa vie » ( P. DORAY), de manière articulée, dans les interrelations entre les parcours de santé, familiaux, scolaires, culturels, professionnels.

Cette démarche est celle qui prévaut pour être efficace dans la lutte contre l'illettrisme, et c'est la raison pour laquelle l'ANLCI a été partenaire de l'AFEV dans l'organisation de la journée du refus de l'échec scolaire.

Catherine BELMANS  
liens : [www.refusechecscolaire.org](http://www.refusechecscolaire.org)  
[www.afev.org](http://www.afev.org)

### Hervé FERNANDEZ, invité par le Préfet de Région dans le cadre du SPER

Lors de la réunion du S.P.E.R. (Service Public de l'Emploi Régional) du 8 octobre 2012 en présence du Prefet de Région Monsieur Pierre de Bousquet la question de l'illettrisme a été mise à l'ordre du jour pour être débattue en présence des différents et principaux acteurs régionaux : Rectorat, DIRECCTE, DRJSCS, DRAC, Pôle Emploi, Animation Régionale des Missions Locales, OPCA, INSEE, ...CRI.

Cette heureuse initiative, peu courante et qui est à mettre au crédit de la Chargée de mission régionale de l'ANLCI Madame Catherine Belmans, a permis de repositionner la lutte contre l'illettrisme comme une des priorités régionales.

A cette occasion le directeur de l'ANLCI Monsieur Hervé Fernandez fut invité pour situer cette lutte dans le territoire régional et présenter l'approche partagée qui en est faite au niveau national.

Les échanges furent ensuite directs, chacun évoquant l'avancée de ses actions, les freins comme les leviers rencontrés.

Cette réunion eut sans conteste le mérite de mobiliser les différentes structures présentes, la lutte contre l'illettrisme étant « officiellement » reconnue comme participant activement au développement régional.

## QUELQUES BREVES NATIONALES...

### Appel à projets «Entre les lignes» Fondation SNCF

Dans le cadre de son programme « Prévenir l'illettrisme », la Fondation SNCF lance son cinquième appel à projets. Elle veut ainsi encourager les initiatives associatives qui, en donnant le goût des mots, contribuent à l'accès aux savoirs de base (lecture, écriture

**FONDATION SNCF**  
POUR AIDER LES JEUNES À AVANCER



#### CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projets : 15 octobre 2012
- Clôture de l'appel à projets : 11 janvier 2013
- Annonce des projets lauréats : début avril 2013

Plus d'info sur :

<http://projet.fondation-sncf.org/fr>

### Illettrisme et santé : des conventions pour faire le lien entre les organismes médicaux et l'ANLCI

Les personnes en situation d'illettrisme rencontrent, au quotidien, des difficultés à lire, écrire et comprendre des messages simples et cela rend problématique voire impossible la compréhension des messages liés à la santé.



Or, une mauvaise lecture des notices de médicaments, des posologies, ou encore des supports d'informations liés à la prévention peut avoir de graves incidences sur la santé et le bien-être des patients. La Mutualité Française et Générations Mutualistes s'associent à l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme afin de pallier à ce problème et faire le lien entre les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme et le domaine médical. La signature de deux conventions-cadres officialise ces partenariats.



Plus d'info sur : <http://www.generationsmutualistes.fr/node/1233>

### Campagne «Illettrisme, grande cause nationale en 2013 ?

Pour obtenir le label Grande cause nationale en 2013, il est essentiel de sensibiliser le plus grand nombre sur ce phénomène important qu'est l'illettrisme, et qui a la particularité de rester caché.



Il faut faire connaître la réalité de ce que vivent les personnes confrontées au quotidien à l'illettrisme, expliquer et informer le grand public sur qui elles sont réellement.

Car l'illettrisme est présent partout, mais il ne se voit pas, l'illettrisme n'est pas une cause dans laquelle on peut se projeter facilement, et, de ce fait, l'illettrisme n'est pas perçu comme un combat prioritaire par le grand public.

Cette campagne vise à faire connaître plus largement le nombre de personnes concernées par l'illettrisme dans notre pays.

Elle doit, pendant la période de candidature pour l'obtention du label grande cause 2013 auprès du Premier Ministre, soit septembre à décembre 2012, passer ce message essentiel auprès du plus grand nombre : même si l'illettrisme ne se voit pas, il touche près de 10% de nos concitoyens (âgés de 18 à 65 ans).

Aujourd'hui, une campagne grand public pour faire prendre conscience de l'ampleur du phénomène dans notre pays, à la veille de la journée internationale de l'alphabétisation.

Pour obtenir les visuels de la campagne, en savoir plus : 04 37 37 16 80  
[virginie.lamontagne@anlci.fr](mailto:virginie.lamontagne@anlci.fr)



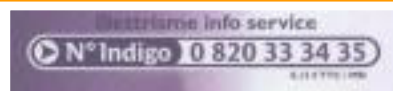
### Service téléphonique «Illettrisme-info service»

Un service téléphonique :

- qui assure une écoute anonyme des publics ;
- qui informe et oriente vers des lieux d'accueil locaux qui fourniront une aide adaptée.

Destiné :

- aux personnes en situation d'illettrisme à la recherche d'une solution pour acquérir les savoirs de base mais qui ne savent pas où s'adresser ou ne souhaitent pas faire connaître dans leur entreprise ou leur entourage les difficultés qu'elles rencontrent ; le service téléphonique leur fournit une orientation sans qu'elles aient besoin de dévoiler leur identité ;
- aux professionnels chargés d'accueillir et d'orienter des personnes en situation d'illettrisme : élus, personnels des collectivités territoriales, responsables de ressources humaines, de missions locales et de pôle emploi, de responsables d'organismes de formation, de services sociaux...
- aux personnes désireuses de s'engager dans des actions de lutte contre l'illettrisme à titre bénévole ou salarié (notamment en tant que formateurs).



## A VOS AGENDAS...



### 8ème édition du Festival du Film d'éducation

« La 8ème édition du Festival du Film d'éducation » se déroulera du 4 au 10 décembre 2012 au Cinéma Pathé d'Evreux. Il s'agit d'offrir à un très large public, un lieu et un moment privilégié pour voir des films de fiction, d'animation ou de documentaires, qui racontent des histoires d'éducation, qui suivent des personnages dans leur vie quotidienne et qui font écho à nos préoccupations les plus actuelles... Vous pourrez rencontrer pendant ces 5 jours les réalisateurs et débattre avec eux de grandes problématiques portant sur l'enfance, la jeunesse, les liens entre génération, la transmission culturelle, la lutte contre toutes les discriminations... Mises à l'écran, ces histoires sensibles, au-delà de l'émotion qu'elles suscitent, invitent le spectateur au questionnement. Le film d'éducation permet d'accéder aux défis que nous avons tous à relever dès lors « qu'après avoir eu un moment nos enfants dans les bras, nous nous retrouvons avec nos enfants sur les bras ... ».

Une trentaine de films inédits à ne pas manquer, venant de France et d'autres continents,... sans oublier quatre conférences-débats ou tables-rondes sur des questions éducatives (la laïcité, la réussite éducative, identité et altérité, l'importance du jeu, ...). [www.festivalfilmeduc.net](http://www.festivalfilmeduc.net)

A voir également pendant deux semaines après le festival), les films en sélection sur la plate-forme web-tv « [www.festivalfilmeduc.tv](http://www.festivalfilmeduc.tv) » et choisir le « coup de cœur » de la 8ème édition.



### Festival de Rouen du Livre de Jeunesse

30<sup>ème</sup> édition du Festival de Rouen du Livre de Jeunesse se tiendra du 7 au 9 décembre 2012 et aura pour thème central de ses animations «**d'hier à demain.com**».

Programme bientôt disponible.

[WWW.festival-livre-rouen.fr](http://WWW.festival-livre-rouen.fr)

Contact Communication :

Sébastien Monod 02.35.70.37.38 [communication@festival-livre-rouen.fr](mailto:communication@festival-livre-rouen.fr)



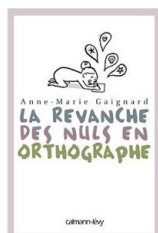
### Colloque «illettrisme et bibliothèques»

Le Pôle Lutte contre l'illettrisme du Crefor et l'Association Régionale du Livre organisent ensemble une journée de sensibilisation et de réflexion sur le thème de l'illettrisme et bibliothèques le :

**jeudi 17 janvier 2013.**

Retenez cette date dès maintenant !  
Plus d'information très prochainement.

## QUELQUES IDEES DE LECTURE...

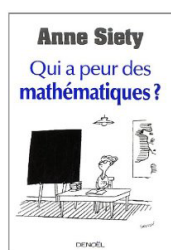


### **La revanche des nuls en orthographe/Anne Marie Gaignard-Gaëlle Rolin- Calmann-Lévy - 2012**

Cette sentence familière à bon nombre de naufragés de l'orthographe, Anne-Marie Gaignard l'a entendue enfant, avant d'être diagnostiquée dyslexique et abandonnée à son sort. Elle-même persuadée d'être « nulle », elle traîne sa mauvaise orthographe jusqu'à la première partie de sa vie professionnelle. Lire un livre, écrire une carte, rédiger un mail : les gestes du quotidien deviennent une épreuve et un véritable tourment. Son ras-le-bol monte jusqu'à ce qu'elle découvre tardivement qu'elle n'est pas dyslexique, mais dysorthographique. Elle n'a simplement pas assimilé la méthode d'apprentissage utilisée par ses instituteurs. Et cela se corrige !

Dans La revanche des nuls en orthographe, Anne-Marie Gaignard raconte ses blessures et son expérience, celles aussi des enfants stigmatisés, des adultes méprisés, autant d'êtres en souffrance auxquels elle propose une approche iconoclaste faisant la part belle à l'empathie. Sans concessions, elle tacle une certaine catégorie d'enseignants, de médecins, de spécialistes en tout genre, avec une gouaille volontiers provoc. Aujourd'hui, son combat n'est plus seulement personnel. La dysorthographie n'est pas une maladie et les solutions existent.

Les nuls en orthographe prennent la plume, et ils ont beaucoup de choses à dire.



### **Qui à peur des mathématiques ? Anne Siety.- Editions Denoël, 2012.-255 p.**

Un blocage en mathématiques peut rester le traumatisme d'une vie, en tout cas notre plus mauvais souvenir. La peur des maths s'installe, et nous en interdit l'accès. Anne Siety aide depuis de nombreuses années des élèves à surmonter leurs blocages ; dans cet essai stimulant, écrit avec humour, elle ouvre, à la lumière de la psychanalyse, des pistes encore inexplorées. Ce livre s'adresse aux déçus des recettes miracles et des travaux forcés pendant les vacances. L'apprentissage des maths demande une maturation personnelle. Inutile de se contraindre à un travail répétitif et stérile, mieux vaut s'interroger sur ses difficultés. Les blocages expriment nos angoisses, ils traduisent une vie du corps et des émotions qui, loin de nous rendre étrangers aux mathématiques, peuvent au contraire nous en rapprocher. Travailler les maths, c'est travailler sur soi. C'est aussi porter un autre regard sur notre société et notre système scolaire. Destiné aux parents, aux enseignants, et à tous ceux qui regrettent de n'y avoir « rien compris », cet essai puise dans l'expérience pédagogique, les études de cas, la littérature et la vie quotidienne, une approche des mathématiques qui n'a plus rien d'austère.

Consultez la liste des dernières acquisitions du pôle lutte contre l'illettrisme  
sur le site du CREFOR,  
<http://www.crefor-hn.fr>  
rubrique illettrisme/Ressources et publications



## Pôle Lutte contre l'illettrisme

Pôle régional des Savoirs  
115, boulevard de l'Europe  
BP 1152  
76176 ROUEN Cedex 1



02.32.18.49.33



elise.dehays@crefor-hn.fr

**Retrouvez-nous sur :**  
**<http://www.crefor-hn.fr>**

### **Directeur de publication :**

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

### **Comité de rédaction :**

#### **Responsable du pôle Lutte contre l'illettrisme :**

Jean-Philippe Mercier

#### **Documentaliste :**

Elise Dehays

#### **Chargée de prévention :**

Aïcha Talbi

#### **Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI :**

Catherine Belmans



Ce numéro a été réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR  
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Conception maquette : Elise Dehays  
Réalisation : Agnès Ercosman

ISSN 1776-0976